

vif et le plus actif, reçoit une quantité de liquide beaucoup plus considérable que l'autre et *vice-versâ*;

9° Si les organes soumis à la loi d'intermittence d'action et de repos n'avaient pas été munis d'organes de dérivation, ils auraient reçu dans tous les instants la même colonne de sang. L'arrivée continue de ce sang y aurait produit des congestions et aurait fini par en altérer la structure et l'organisation;

10° La dérivation du sang nous apparaît donc comme nécessaire à une distribution régulière des matériaux de nutrition et de sécrétion, et comme une fonction complémentaire de la circulation.

(M. Michaux remplace M. Vleminx au fauteuil).

**2. COMMUNICATION VERBALE sur l'extirpation de la rate, par M. THIERNESSE, membre titulaire.**

Permettez-moi, Messieurs, à l'occasion du mémoire de notre savant collègue M. Fossion, de vous faire une communication qui s'y rapporte.

Dès 1843, j'ai entrepris, avec mon savant confrère, M. Gluge, des expériences relatives à l'évacuation des fonctions de la rate. Nous avons, dans ce but, extirpé cet organe à un grand nombre de chiens et à quelques chèvres. Or, les résultats de ces expériences, que nous n'avons pas encore été dans le cas de publier utilement, concordent, jusqu'à un certain point, avec les observations de M. Fossion, et tendent, par conséquent, à démontrer que la rate est un organe dérivateur de l'estomac, dont il détourne le sang, lorsque, à l'état d'inactivité, il ne peut impunément en recevoir une grande quantité.

Vous savez, Messieurs, que, comme vient de le rappeler M. Fossion, la digestion est naturellement intermittente chez les animaux carnivores, et que cette fonction est, au contraire, presque indistincte chez beaucoup d'herbivores, particulièrement chez les ruminants. Or, en qualité d'organe dérivateur du sang dirigé vers l'estomac, la rate est très-utile, nécessaire même chez les carnassiers, mais inutile chez les ruminants. C'est ce qui résulte de nos expériences. En effet, parmi les nombreux chiens que nous avons dératés, un seul — un lévrier — a survécu. Après avoir souffert pendant assez longtemps, cet animal s'est parfaitement rétabli et, quoique d'un âge assez avancé, il n'a pas cessé de jouir de la meilleure santé durant les quelques mois que nous l'avons encore tenu en observation avant de le sacrifier. Tous les autres chiens ont succombé plus ou moins longtemps après avoir subi la même opération.

Quant aux chèvres qui ont servi à nos expériences, elles n'ont guère souffert de l'extirpation de la rate, et l'une d'elles a même été conservée, en bonne santé, pendant plus d'une année.

Jusque-là, notre expérience est donc confirmative des conclusions formulées par M. Fossion, en ce qui concerne la rate : elle tend à démontrer que ce viscère est réellement chargé du rôle physiologique qui lui est attribué par notre honorable collègue; mais cette expérience ne nous permet plus d'être d'accord avec lui, quand il prétend que la rate n'imprime aucune modification au sang qui la pénètre. C'est que, en effet, à l'autopsie du chien lévrier et des chèvres, dont je viens de parler, nous avons constaté, dans les ganglions lymphatiques, plus particulièrement dans ceux du mésentère, des modifications assez importantes. Ces organes

étaient évidemment plus volumineux, et nous avons reconnu dans leur trame, au moyen de l'inspection microscopique, faite surtout par l'un de nous (M. Gluge), des granulations pigmentaires analogues à celles de la pulpe splénique, renfermées également, la plupart, dans des cellules, et dépendant probablement aussi de la transformation ou désagrégation des globules rouges du sang. C'est là un fait important qui avait déjà été constaté en Allemagne.

Au reste, j'ai encore actuellement, à l'École vétérinaire de Cureghem, un bouc dévalé depuis le mois de juillet 1865. Cet animal, dont la santé est florissante, pourra prochainement servir à la vérification de ce fait.

En attendant, nous admettons, avec M. Fossion, que la rate est réellement un diverticulum de l'estomac; c'est-à-dire une voie de dérivation sanguine, annexe de ce viscère, et qu'elle est, en cette qualité, très-utile chez certains animaux, tels que les carnivores, peu utile chez d'autres, notamment les herbivores, les ruminants surtout. Mais nous n'admettons pas avec lui que cet organe soit sans influence sur le sang, qu'il recoit en grande quantité: nous pensons, au contraire, avec la plupart des physiologistes, que, — comme le démontrent nos expériences, — il imprime à ce liquide organique des modifications, sur la nature desquelles nous ne sommes pas encore bien fixés, et dont les ganglions lymphatiques, glandes similaires, se chargent après l'extirpation de la rate, comme lors de certaines altérations dont celle-ci est parfois le siège et qui en enlèvent ou suppriment les fonctions.

— **M. le Président** : M. Fossion désire-t-il que son mémoire soit soumis à une discussion ?

— **M. Crocq** : Le mémoire de M. Fossion soulève des

questions nombreuses et importantes, les plus importantes peut-être qu'on puisse agiter dans le champ de la physiologie et en même temps les plus controversées. Pour pouvoir le discuter, il faut l'avoir lu et étudié à tête reposée.

Je crois, par conséquent, que nous ferons bien d'ouvrir une discussion sur ce mémoire, dans une prochaine séance.

— **M. le Président** : M. Fossion est libre d'accepter la discussion.

— **M. Fossion** : Je l'accepte volontiers.

— **M. le Président** : Demandez-vous l'impression dans le Recueil des mémoires ou dans le Bulletin.

— **M. Fossion** : Je crois que l'impression dans le Bulletin se fera plus rapidement; elle me suffit.

**S. RECUEIL D'OBSERVATIONS concernant les hernies étranglées et la Kélotomie; par M. le docteur DE ROUBAIX, membre titulaire.**

Messieurs,

En vous présentant les observations de hernie étranglée dont je vous ai parlé dans la dernière séance, je vous demanderai la permission de vous rappeler les circonstances qui m'ont engagé à les rassembler, et l'usage auquel je les destine.

Il y a à peu près deux ans, dans la séance du 29 avril 1865, j'eus l'honneur de vous faire un rapport sur deux observations de kélotomie adressées à la Compagnie par M. Cousot. Dans ce rapport, qui fut spécialement consacré à l'analyse du travail dont j'avais à vous rendre compte, j'exprimai cependant quelques appréciations et quelques critiques sur certains points renfermés dans le mémoire. Mon jugement